

PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2021/2022

SPECTACLE VIVANT

PUBLIC

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE

CONTACTS

LE THÉÂTRE DE FOS-SUR-MER
Chloé Mangin 04 42 11 36 23
cmangin@scenesetcines.fr

ESPACE ROBERT HOSSEIN, GRANS
Joël Bertrand 04 90 55 71 53
jbertrand@scenesetcines.fr

THÉÂTRE DE L'OLIVIER, ISTRES
Cathie De Peretti 04 42 55 86 09
cdeperetti@scenesetcines.fr
Juliette Pacalet 04 42 05 86 93
jpacalet@scenesetcines.fr

THÉÂTRE LA COLONNE, MIRAMAS
Noémie Molho 06 33 54 82 32
nm@scenesetcines.fr

ESPACE GÉRARD PHILIPPE,
PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE
Marie-Laure Matrat
mlmatrat@scenesetcines.fr
Julien Montagne
julien.montagne@ampmetropole.fr
04 42 48 52 31

WWW.SCENESetcINES.FR

OBJECTIFS

- > Permettre la découverte du spectacle vivant dans toute sa diversité et sa richesse,
- > former le jeune spectateur, développer ses capacités d'attention et son sens de l'écoute, aiguïser son regard, développer son sens critique, favoriser son ouverture à des formes inconnues, le rendre disponible à des rencontres nouvelles.

En ce sens, l'éducation artistique devient une composante fondamentale de la construction de l'individu, de son accès au monde, de son intégration dans la société.

DESCRIPTIF

Les spectacles sont sélectionnés sur plusieurs critères : la qualité et le professionnalisme des artistes, la qualité et l'originalité des thèmes abordés, la diversité des formes esthétiques et des genres artistiques, la capacité du spectacle à s'intégrer dans des projets éducatifs et pédagogiques. Des rencontres avec les artistes peuvent s'organiser à l'issue de la représentation. Certains spectacles peuvent être accompagnés d'une proposition d'action culturelle : parcours avec la Médiathèque (accueil de la classe avant et après le spectacle autour de la thématique du spectacle) ou parcours avec l'Artothèque (exposition, visite guidée de l'exposition, discussion et atelier d'arts plastiques).

Nombre de classe par séance : selon chaque spectacle.

Durée : les durées tiennent compte du rythme scolaire.

Lieux de déroulement : le Théâtre de Fos-sur-Mer, l'Espace Robert Hossein à Grans, le théâtre de l'Olivier à Istres, l'Espace 233 à Istres, le théâtre La Colonne à Miramas, l'Espace Gérard Philippe à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Possibilité d'une programmation dans les classes au sein des établissements, et hors les murs (sous chapiteau, dans les parcs...).

Évaluation : fiches de suivi et bilans en fin d'année scolaire.

Indicateurs financiers : pris en charge par Scènes et Cinés + coût de cession.

Participations financières demandées : 2,50€ par élève et par spectacle, en séance scolaire et tarif jeune en séance publique, gratuité accompagnateur. Montant susceptible d'être réactualisé.
5€ par élève pour les établissements hors le Territoire Istres-Ouest Provence.

Modalités techniques et de fonctionnement : une réunion de présentation de la saison est organisée en début septembre. Les inscriptions sont déterminées en début d'année pour l'ensemble des spectacles. La réservation des cars est assurée par les enseignants auprès du service municipal, excepté au théâtre de l'Olivier à Istres qui s'occupe de la réservation des bus.